



Fournisseur internet ne respecte pas ses engagements

Par **cath_1605_old**, le **25/09/2007** à **14:34**

je suis chez free depuis août de l'année dernière. J'ai eu de nombreux problèmes techniques mais celui qui m'arrive est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : il y a à peu près 1 mois et demi, il y a eu un gros orage, de grosses coupures de courant ont suivies durant cet orage. Du coup, mon boîtier hd, qui me permet d'avoir le service télévision, a été coupé à mainte reprise. Le lendemain, impossible de remettre le boîtier en marche. J'ai envoyé beaucoup de mail à l'assistance de free qui ne me répondais que par des mails à caractéristiques techniques que je ne comprenais. A force, j'ai exigé d'obtenir un nouveau hd puisque le mienne fonctionnait toujours pas. Cela fait donc plus d'un mois que j'attend de le recevoir, quand je relance free, on me dit d'aller sur le l'assistance tchat, ou de téléphoner au numéro surtaxé, on me fait toujours payé plein pot mon abonnement alors que je n'ai plus le service télévision. Sachant que je paie tous les mois, j'exige avoir en retour, des résultats. Les intimidations que je leur dis ne les fais pas réagir (une lettre aux associations de consommateurs, et dernièrement, un formulaire à déposer au greffe de la juridiction de proximité. Mais rien n'y fait. Dois-je engager une procédure judiciaire ? Mais à quel frais sachant que je recherche un emploi ? Merci d'avance de l'aide que vous pourrez m'apporter et surtout, des solutions envisagables.